



PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP DE LA MARTINIQUE

Description des modalités de la concertation

NOVEMBRE 2020



TABLE DES MATIÈRES

1	LA STRATÉGIE DE CONCERTATION	3
1.1	LA PLATEFORME NUMÉRIQUE	3
1.2	PREMIÈRE PHASE : INFORMATION	3
1.3	DEUXIÈME PHASE : THÉMATIQUE	3
1.4	TABEAU DES THÉMATIQUES	4
1.5	TROISIÈME PHASE : SYNTHÈSE	5
2	APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES	5
2.1	INFORMER LE PLUS GRAND NOMBRE	5
2.2	COMMUNIQUER SUR LES MOMENTS DE LA CONCERTATION	5
3.	PLANNING GÉNÉRAL DE LA COMMUNICATION ET DES RÉUNIONS	6

LE PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP PORTÉ À LA CONCERTATION



1 • LA STRATÉGIE DE CONCERTATION

Conformément à l'article L121-15 du code de l'environnement, les différentes étapes de la concertation visent à informer puis permettre le débat sur les champs suivants :

- l'opportunité du projet,
- les objectifs et des caractéristiques principales du projet,
- les enjeux socio-économiques qui s'y attachent,
- leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire,
- les solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre,
- les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

La concertation s'organisera selon 3 étapes qui permettront l'information du plus grand nombre et favoriseront la prise de position pour permettre de recueillir les avis éclairés du public.

- 1^{ère} phase – présentation du projet - territoriale dans chaque bassin de vie
- 2^{ème} phase – réunions thématiques - éventuellement communes aux 3 bassins de vie
- 3^{ème} phase – conclusive (synthèse des avis du public)

1.1 La plateforme numérique.

Le site web est au cœur du dispositif d'interactions et d'information du public.

Tout au long de la concertation, les médias et une plateforme numérique seront utilisés pour informer sur le projet ainsi que sur les modalités de concertation et les diverses possibilités pour s'informer, donner son avis, prendre part à des rencontres et échanges. Les outils mobilisés sont présentés dans la seconde partie de ce dossier.

Les fonctionnalités du site web sont celles d'un plateforme de contributions du public :

- Téléchargement (dépôt et retrait de documents et d'études)
- Pages dédiées aux contributions (accent mis sur des questionnaires semi directifs) facilitant l'argumentation et les propositions. Les contributions des publics dans le cadre de chacune des 3 phases et jusqu'à la fin de la concertation fixée au 31 janvier 2020, seront également disponibles pour examen par tous. Elles seront conservées et stockées en conformité avec les règles du RGPD.
- Une page FAQ ou rubrique du site internet regroupant les réponses aux questions les plus fréquemment posées, sera créée et alimentée tout au long de la période de contribution (jusqu'au 31 janvier 2021).

Tout au long de la concertation, la plateforme numérique est utilisée pour informer du calendrier des réunions, mais aussi pour récupérer des documents. Les publics pourront retirer et déposer des documents sous format pdf et inscrire leurs propositions dans des pages définies par thèmes (les 6 retenus dans la phase 2 suivante).

1.2 Première phase de présentation générale du projet et des modalités de concertation

Une série de réunions présentiels sous un format « amphi » sera réalisée au sein des territoires directement à proximité du projet. Le support de présentation reprendra l'ensemble des sujets légaux visés par la concertation, avec pour modèle le dossier de concertation réalisé par la maîtrise d'ouvrage. Deux séries de réunions par bassin versant des extensions (Est, Sud, Ouest) permettront de mobiliser les publics de manière ciblée en les rencontrant séparément.

1.3 Deuxième phase thématique

Les campagnes d'information de la tenue de la concertation et des caractéristiques du projet via les médias et la plateforme numérique persistent tout au long de la concertation.

Dans un second temps la tenue de réunions de travail visera à regrouper l'ensemble des publics sur des thématiques précises. Le champ plus réduit des thématiques permet de davantage rentrer dans le détail du projet et de compléter les informations fournies au public pour lui permettre de réagir et de donner son avis sur les caractéristiques, options, enjeux, impacts et opportunité du projet.

Lors des rassemblements publics, les dispositions nécessaires seront prises afin de respecter les obligations réglementaires en vigueur (actuellement disposées par les décrets n° 2020-860 du 10 juillet 2020 et n° 2020-1035 du 13 août 2020) ainsi que les préconisations du Guide pour la sécurité sanitaire des rencontres de la CNDP, dans sa version en vigueur.

1.4 Tableau synthétique des thématiques de la Phase 2

La participation conjointe du grand public et de représentants de la société civile (professionnels de la planification, de l'urbanisme, du transport, représentants des commerçants, et autres acteurs locaux) permettra des travaux collectifs enrichissants pour l'ensemble des partis ainsi que pour la maîtrise d'ouvrage.

Six réunions thématiques seront organisées, dans des lieux différents selon les thèmes, et avec la sollicitation de la participation de différents groupes de représentants de la société civile.

Thématique	Sujet des échanges	Participants	Représentants de la société civile
1 - Les impacts du projet des extensions du TCSP sur l'aménagement du territoire	- La structure actuelle du territoire et son incidence sur la demande de mobilité - Le développement du territoire envisagé par les collectivités publiques - Les effets et impacts du projet sur l'aménagement du territoire - Quelles sont les alternatives ?	Grand Public + représentants de la société civile	EPF, Urbanistes, DEAL, ADDUAM, associations
2 - Les perspectives d'amélioration de la mobilité en Martinique	- La mobilité actuelle et les impacts associés - Le développement du territoire envisagé par les collectivités publiques - Les engagements nationaux, régionaux et locaux pour la préservation de l'environnement - Les effets et impacts du projet sur l'environnement et l'aménagement du territoire - Quelles sont les alternatives ?		Martinique Transport, CTM, ADDUAM, CCI, associations
3 - Les impacts du projet des extensions du TCSP sur l'environnement	- La mobilité actuelle et les impacts associés - Le développement du territoire envisagé par les collectivités publiques - Les engagements nationaux, régionaux et locaux pour la préservation de l'environnement - Les effets et impacts du projet sur l'environnement et l'aménagement du territoire - Quelles sont les alternatives ?		Urbanistes, DEAL, associations
4 - L'extension Ouest du TCSP : desserte et enjeux	- Les caractéristiques du projet pour la desserte des pôles générateurs et des densités urbaines à Schoelcher - Le choix du mode (technologie, desserte, niveaux de service, coût)		Ville de Schoelcher, Université, Rectorat, représentants des commerçants, bailleurs sociaux, Cap Nord, CACEM
5 - L'extension Est du TCSP : desserte et enjeux	- Les caractéristiques du projet pour la desserte des pôles générateurs et des densités urbaines au Lamentin - Les variantes de tracé dans le Lamentin - La création d'une liaison directe en transport en commun entre les branches Est et Sud		Ville du Lamentin, Hôpital Mangot-Vulcin, ARS, équipements publics, représentants des commerçants (ZAC Place d'Armes, centre-ville) & entreprises (ZI Lézarde, etc.) CACEM, Cap Nord, Ville du Robert
6 - L'extension Sud du TCSP : desserte et enjeux	- Les caractéristiques du projet pour la desserte des pôles générateurs et des densités urbaines à Rivière-Salée - Les variantes de tracé proposées et les enjeux de circulation tous modes - Les enjeux d'intermodalité		Ville de Rivière-Salée, ZAC Maupéou, CCI, CAESM, transporteurs du réseau SudLib, représentants des commerçants

1.5 Troisième phase de synthèse

Les campagnes d'information de la tenue de la concertation et des caractéristiques du projet via les médias et la plateforme numérique persistent tout au long de la concertation.

En conclusion de la concertation préalable (et dans le temps de la période officielle de celle-ci), des réunions de synthèse seront organisées. Il sera temps de dresser le bilan qualitatif du processus de concertation (nombre de réunions, nombre de participants, nombre de contributions reçues sur la plateforme internet), et de donner un retour sur le contenu des avis et contributions recueillies.

Enfin, en clôture des réunions de phase 3 de la concertation préalable, le public sera informé et pourra s'exprimer au sujet des modalités d'information et de participation du public durant les mois suivants, et avant le lancement de l'enquête publique. Les modalités retenues pour cette concertation de suivi seront celles qui auront le mieux fonctionné durant la concertation préalable et qui semblent les plus opportunes à conserver. Un médium, d'ores et déjà pressenti comme particulièrement efficace pour la concertation de suivi, sera le site internet dédié au projet.

2 - APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES

L'action de la communication remplit un double objectif :

2.1 Informer le plus grand nombre de citoyens des caractéristiques du projet.

Une fois cette information générale et généraliste réalisée, il s'agira de favoriser la continuité de la présence des participants -informés grâce à la phase 1- à la phase 2 «thématiques». La volonté est de permettre au plus grand nombre d'avoir accès au même niveau d'information.

Nous agissons comme suit :

- La phase 1, «information générale» sur le projet, utilise les médias traditionnels (télévision, flyers en BAL- boîte aux lettres, affiche bus, PQR - presse quotidienne régionale et radio) et la plateforme numérique. Cette plateforme comprend le site internet dédié, qui regroupe toutes les informations détaillées et complètes (enjeux, impact, perspective, dessertes, ...), et les réseaux sociaux propres à la concertation (Twitter, Facebook et Instagram). Cette plateforme numérique autorise l'interaction des publics et donc la concertation par voie digitale. C'est un point important au regard des risques de contamination à la Covid19.
- La phase 2 «thématiques» : lors des réunions de la phase 1, seraient recueillies, dans le respect des règles du RGPD, les coordonnées téléphoniques et/ou adresses mail des participants dans une démarche volontaire de leur part et via un formulaire papier remis à tous à l'entrée des lieux de réunion. Des hôtes et hôtesse distribueront ces documents et des crayons pour ce faire.

Les campagnes d'information de la tenue de la concertation et des caractéristiques du projet via les médias et la plateforme numérique persistent tout au long de la concertation.

Ces données permettront de tenir informés, en continu et de manière individualisée, donc plus pertinente, les participants par voie de SMS et/ou mail. Ces messages informent les destinataires sur les parties du dossier de la concertation préalable : un clic sur le mail reçu et un lien hypertexte renvoie vers le site internet et les pages concernées.

2.2 Communiquer sur les moments de la concertation et les médias mis à disposition.

Il s'agit d'informer les citoyens sur les conditions des réunions. Des campagnes de SMS, réalisées par les opérateurs téléphoniques, annoncent les réunions.

Dans ce dessein, il s'agit de communiquer sur les réunions, thèmes, lieux et modalités sanitaires. Les outils sont récurrents et pérennisent la relation avec les intéressés.

La plateforme numérique est le premier outil de cette médiatisation. Car l'information (thèmes, dates, lieux des prochaines réunions de concertation préalable) y est détaillée et complète. Mais les médias traditionnels systématiseront également l'information et les rendez-vous du calendrier des réunions (via un QR code, facilitant l'accès au site et autres médias sociaux). La densité des parutions assure une information large de tous les publics.

3 • PLANNING GÉNÉRAL DE LA COMMUNICATION ET DES RÉUNIONS

PLANNING DE LA CONCERTATION PREALABLE

00/11/2020

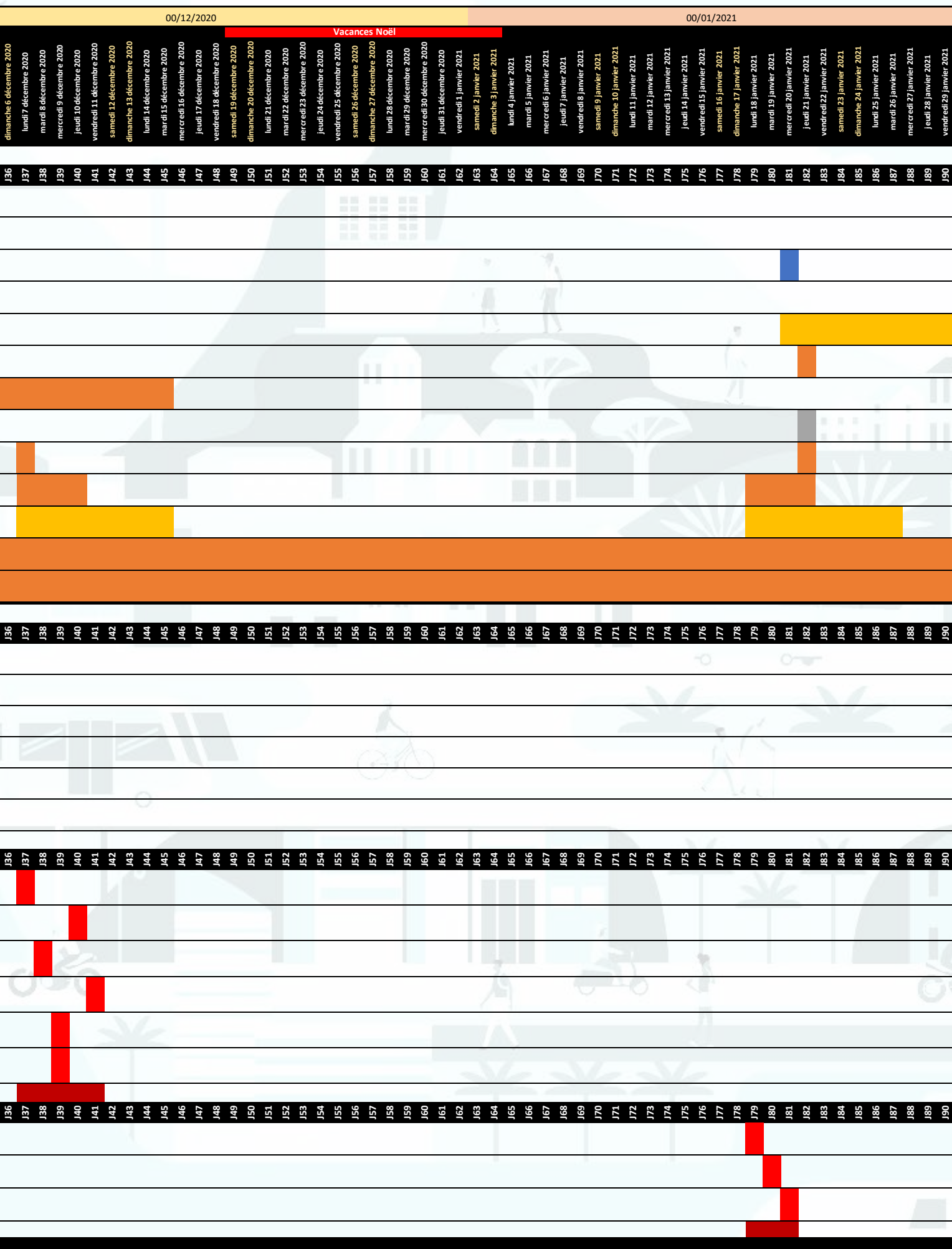
Vacances Toussaint

SUPPORTS & MEDIAS

Caractéristique	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21	J22	J23	J24	J25	J26	J27	J28	J29	J30	J31	J32	J33	J34	J35
Dossier Complet de la concertation																																			
Compte-rendu de la concertation préalable																																			
Flyers 50000 exemplaires Distribués en Boites aux lettres																																			
PLV - Roll-Up pour les réunions																																			
PLV - Roll-Up Compte-rendu																																			
Emission tv + reportages micro trottoir																																			
Affiche bus																																			
Dossier de presse / Conférence de presse																																			
France Antilles																																			
Communiqués radio des collectivités																																			
SMS - 16 réunions physiques																																			
Plateforme numérique: commentaires, dépôt et document, agenda...																																			
Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter)																																			

REUNIONS

PHASE I - Réunions Territoriales	Lieux	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21	J22	J23	J24	J25	J26	J27	J28	J29	J30	J31	J32	J33	J34	J35
1 - Réunion publique Est	Lamentin																																			
2 - Réunion publique Est	Robert																																			
3 - Réunion publique Sud	Ducos																																			
4 - Réunion publique Sud	Rivière-Salée																																			
5 - Réunion publique Ouest	FDF																																			
6 - Réunion publique Ouest	Schoelcher																																			
PRESENCE DES GARANTS DE LA CNDP																																				
PHASE II - Réunions Thématiques	Lieux	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21	J22	J23	J24	J25	J26	J27	J28	J29	J30	J31	J32	J33	J34	J35
1 - Les impacts du projet des extensions du TCSP sur l'aménagement du territoire	FdF																																			
2 - Les perspectives d'amélioration de la mobilité en Martinique	Lamentin																																			
3 - Les impacts du projet des extensions du TCSP sur l'environnement	FdF																																			
4 - L'extension Ouest du TCSP : desserte et enjeux	Schoelcher																																			
5 - L'extension Est du TCSP : desserte et enjeux	Lamentin																																			
6 - L'extension Sud du TCSP : desserte et enjeux	Rivière-Salée																																			
PRESENCE DES GARANTS DE LA CNDP																																				
PHASE III- Réunions de Synthèse	Lieux	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21	J22	J23	J24	J25	J26	J27	J28	J29	J30	J31	J32	J33	J34	J35
1 - Réunion publique Est	Lamentin																																			
2 - Réunion publique Sud	Rivière-Salée																																			
3 - Réunion publique Ouest	Schoelcher																																			
PRESENCE DES GARANTS DE LA CNDP																																				



La concertation préalable sur le projet
des Extensions du TCSP a lieu
du 01 Novembre 2020
au 31 Janvier 2021.

